

SDE35

Village des collectivités
1 avenue de Tizé CS 43603
352036 Thorigné-Fouillard

Nombre de délégués

En exercice : 36

Présents : 20

Absents : 16

Quorum : 19

Votants : 20

Reçu en Préfecture

01/10/2019

Publication

02/10/2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept septembre à dix heures trente, le Comité du SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE 35, dûment convoqué le dix septembre deux mille dix-neuf, s'est réuni dans les locaux du Syndicat départemental d'énergie 35 sous la présidence de Didier NOUYOU, Président.

Présents : Didier NOUYOU, Président, Christophe MARTINS-MARQUES, Jean-Claude BELINE, Daniel GUILLOTIN (jusqu'au point 15) et Loïc GODET, Vice-présidents, Maurice BEAUGENDRE, Michel BENEDETTI, Albert COMBY, Alain COSSONNIERE, André CROGUENNEC (jusqu'au point 8), Yvonnick DAVID, André DAVY, Olivier DEHAESE, Michel JEULAND, Patrick LE GUYADER, Robert MONNIER, Jean-Luc MORLAIS, Jacques POUPART, Jacques RENAULT et Daniel TANCEREL, délégués titulaires.

Absents ou excusés : Jean-Luc DUPUY, Vice-président, Camille BONDU, Jean-Pierre DELAUNAY, Valérie DESTRUHAUT, Didier DUPERRIN, Valérie DESTRUHAUT, Jean-Yves GOMMELET, Claude GUERIN, Gurval GUIGUEN, Jean-Yves INIZAN, Dominique KERJOUAN, André LATREILLE, Yannick NADESAN, Franck NOEL, Alain PAUL et Patrick SAULTIER, délégués titulaires.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BELINE

Le Président déclare que le quorum est atteint, 20 membres sur les 36 membres en exercice étant présents, et que le Comité peut valablement délibérer.

Délibération n°20190917_COM_04 – Intégration d'un nouveau représentant de Rennes Métropole en qualité de délégué suppléant au Comité syndical

Faisant suite au décès d'un délégué suppléant du Comité syndical du SDE35, représentant désigné au sein du collège électoral de Rennes Métropole, un nouveau représentant a été désigné le 27 juin lors de la séance du conseil communautaire de Rennes Métropole.

Le Comité syndical, à l'unanimité, décide d'intégrer la nomination de Monsieur Jean-Christian SAUCET, en qualité de nouveau délégué suppléant au Comité syndical du SDE35.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Didier NOUYOU

